Aide aux aidants – Réunion du 01 Juin 2021

Présents :

Sophie TELINGE, Monique DOUCET, Pierre TERASSON, Claude TURPIN, Monique VERNE, Nicole BAYLE, Leslie SUIRE, Hervé LALANNE.

La réunion a commencé avec des échanges concernant des difficultés d'ordre personnelles. Nous avons tout de même réussi à recentrer les débats.

Le constat des difficultés locales est le suivant :

- France Alzheimer n'a plus de locaux mis à leur disposition à Jonzac. Ils sont actuellement accueillis dans une salle prêtée par la mairie de Jarnac champagne
- Tous sont confrontés aux problèmes de mobilité
- Les aidants ont besoin d'écoute
- Les interventions des aides à domiciles sont bien gérées dans l'ensemble
- Le café des aidants fonctionne à Mirambeau depuis 2018 mais pointe deux difficultés : la mobilité et le fait que certains participants viennent avec les aidés car ils n'ont personne pour les prendre en charge à ce moment-là.
- Des séjours répits ont été organisé pour 20 personnes.
- Les aidants restent trop souvent isolés. Ils ne demandent pas de soutien pour deux raisons : Peur de la stigmatisation en campagne et difficultés à admettre leurs statuts d'aidants
- Les médecins se déplacent de moins en moins, ils favorisent la télémédecine et beaucoup ne se soignent plus ou peu
- Tout le monde ne sait pas ce qu'est l'APA ou la PTA. L'usager a beaucoup de mal à comprendre la coordination des professionnels.

Solutions possibles :

- En s'appuyant sur le savoir-faire du café des aidants, créer des groupes de parole avec un ou une psychologue pour écouter les aidants et un accompagnant en charge d'occuper les malades dans un même lieu mais pas dans la même salle
- Pour faire garder les malades qui ne peuvent se déplacer, il y a des heures « prestation répit » qui peuvent être demandées en plus dans le dossier de demande APA. Mais les associations d'aide à domicile n'auront peut-être pas les ressources nécessaires pour satisfaire la demande.

- Sabrina Sens pourrait relayer les informations autour des actions mises en place pour les aidants.
- La PTA a un numéro unique 0809 109 109. C'est un numéro de soutien à tous les professionnels de la santé et du médico-social pour le suivi des parcours de santé complexes.
- Une liste canicule est ouverte dans toutes les mairies pour recenser les plus fragiles. Du fait que cette liste est basée sur le volontariat, elle est pratiquement inexistante (deux inscrits à Pons). Il faudrait communiquer afin de l'étoffer. On pourrait ensuite contacter les aidants de ces personnes
- Inscrire dans le CLS (contrat local de santé) l'intérêt de publier un guide spécifique au territoire.
- Les caisses de retraite peuvent donner des tickets au titre du dispositif « sortir plus » Il y a une petite participation.
- Les 24 heures de la solidarité devaient avoir lieu en 2020 à Pons. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de commencer ce projet. Si l'édition 2021 voir le jour, un stand commun aux associations d'aide (France Alzheimer, France Parkinson, Unafam, le café des aidants…) pourrait y tenir un stand d'information y créer des contacts.
- Se mettre en contact avec des associations telles que Le club des ainés ruraux – la fédération génération mouvement
- Les cabinets infirmiers sont la porte d'entrée du repérage. Les sensibiliser par courrier.
- La CNSA peut libérer des fonds. josé.correira @charente-maritime.fr.
- En parler à la maison de retraite lorsque le projet verra le jour.